Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8770971
Centre d'intérêt: 610

Cossette, Renée.

Logiciels québécois conçus pour les domaines de l'orientation et l'information scolaire et professionnelle : examen des pratiques d'utilisation / [recherche et élaboration, Renée Cossette]. -- Montréal : Association des institutions d'enseignement secondaire, 1987.
31 p. ; 26 cm.

ISBN 2-89170-033-3

Vedette(s)-secondaire(s): Association des institutions d'enseignement secondaire

Descripteur(s): Orientation scolaire * Information scolaire * Information professionnelle * Evaluation de logiciels * Enseignement géré par ordinateur * Orientation professionnelle * Opinion du personnel * Questionnaire * Secondaire (Ordre d'enseignement)

En octobre 1986 était diffusée la première édition de **Logiciels québécois conçus pour les domaines de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle : examen des contenus**. Après une enquête menée auprès d'une quinzaine d'utilisateurs des logiciels étudiés (**Choix**, **Flexi-Logic**, **Repères**, **Rose des vents**), le document présente le second volet du dossier, à savoir l'examen des pratiques d'utilisation. L'enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire reproduit en guise de table des matières. Les réponses à chacune des 19 questions ont été synthétisées, pour chaque logiciel. Elles sont reproduites, en suivant la même formule de présentation que dans le premier document. Ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis cinq utilisateurs du logiciel **Choix**, trois utilisateurs du logiciel **Flexi-Logic**, six utilisateurs du logiciel **Repères** et deux utilisateurs du logiciel **Rose des vents**.

Type de document: r

EDUQ 8770971

CADRE
1940, H.-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

LOGICIELS QUÉBÉCOIS CONÇUS POUR LES DOMAINES DE L'ORIENTATION ET L'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE: EXAMEN DES PRATIQUES D'UTILISATION

DÉCEMBRE 1987

AIES Association des institutions d'enseignement secondaire
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891

EDUQ 8770978

LOGICIELS QUÉBÉCOIS CONÇUS POUR LES DOMAINES DE L'ORIENTATION ET L'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE: EXAMEN DES PRATIQUES D'UTILISATION

DÉCEMBRE 1987

AIES Association des institutions d'enseignement secondaire
1940, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal (Québec) H2B 1S2 – Tél.: 381-8891

LOGICIELS QUÉBÉCOIS CONÇUS POUR LES DOMAINES DE L'ORIENTATION ET DE L'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE: EXAMEN DES PRATIQUES D'UTILISATION

RECHERCHE ET ÉLABORATION

Renée Cossette

COLLABORATION

Michèle Beauchemin, Granby
André Brûlé, Shawinigan
Michel Camiré, Québec
Henri Cloutier, Ste-Anne-de-Beaupré
Françoise Despôts, Saint-Hyacinthe
Berthe Fortin, Québec
Hélène Fortin, St-Georges-de-Beauce
Adrienne Hogue, Cap-Rouge
Lise Lacasse, Montréal
André Lacombe, Sillery
Jean Loiselle, Iberville
Auguste Molica, Saint-Lambert
Antonin Proteau, Shawinigan
Anne-Marie Raymond, Montréal
George Thibault, Lévis
Lucie Turcotte, Sainte-Foy

"Le contenu de cette publication peut être reproduit en totalité ou en partie par les organismes scolaires à la condition que la source et l'éditeur soient mentionnés".

"Tous autres droits réservés".

Copyright © 1987

Association des institutions d'enseignement secondaire (A.I.E.S.)
1940, boul. Henri-Bourassa est
MONTRÉAL (Québec)
H2B 1S2
Tél.: (514) 381-8891

DÉPÔT LÉGAL

ISBN 2-89170-033-3
4e trimestre 1987
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

DISTRIBUTION

Centre de documentation du CADRE
1940, boul. Henri-Bourassa est
MONTRÉAL (Québec)
H2B 1S2
Tél.: (514) 381-8891

P R É S E N T A T I O N

En octobre 1986, était diffusée la 1re édition du document: **"Logiciels québécois conçus pour les domaines de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle: examen des contenus"**. Après une enquête menée auprès d'une quinzaine d'utilisateurs de l'un ou l'autre des logiciels étudiés (cf. CHOIX, FLEXI-LOGIC, REPÈRES, ROSE DES VENTS), il est maintenant possible de présenter le second volet du dossier, à savoir: **"examen des pratiques d'utilisation"**.

Ainsi, afin de compléter le mandat reçu, un questionnaire a été élaboré. (La table des matières reproduit les questions adressées aux participants). Dans un premier temps, afin d'en sonder la pertinence, les questions ont été posées de vive voix à quelques utilisateurs. Le questionnaire a pu être par la suite acheminé aux autres répondants.

Une fois recueillies, sous l'enseigne de chacun des logiciels étudiés, les réponses à chacune des questions ont fait l'objet d'une synthèse. Nous avons tenté, à travers celle-ci, de respecter très fidèlement le contenu des données dépouillées. Faisons également remarquer que nous avons tenter de conserver la même formule de présentation des données que dans le premier document, sauvegardant ainsi une certaine unité dans le présent dossier. Enfin, signalons, à titre informatif, qu'ont répondu au questionnaire soumis:

5 utilisateurs du logiciel "CHOIX"
3 utilisateurs du logiciel "FLEXI-LOGIC"
6 utilisateurs du logiciel "REPÈRES"
2 utilisateurs du logiciel "ROSE DES VENTS"

Nous devons aux participants de cette enquête (voir les noms ci-contre) un merci très particulier; sans leur contribution, il est évident que le présent travail n'aurait pu être rendu. Ils sont, pour la plupart, conseillers d'orientation; ils exercent leur profession dans différents établissements d'enseignement secondaire (privés et publics).

Nous espérons que le contenu du document rendra grand service aux utilisateurs et aux futurs utilisateurs des logiciels concernés.

Renée Cossette
Responsable de la
Banque d'instruments du CADRE

TABLE DES MATIÈRES

Questions adressées aux participants	PAGE
1. Quels sont les motifs qui vous ont poussé à vous doter du logiciel dont vous disposez en ce moment?	6
2. Est-ce vous qui avez pris l'initiative de faire pression auprès de votre direction pour obtenir le logiciel? Décrivez un peu la conjoncture d'acquisition	6
3. Le micro-ordinateur ou le terminal est-il dans votre bureau?	8
4. Outre le logiciel déjà relevé à la case 3 (cf. les données descriptives de présentation), avez-vous déjà utilisé (ou utilisez-vous) d'autres logiciels propres à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle?	8
5. Est-ce que le fait d'utiliser un logiciel (cf. un des quatre logiciels retenus ici pour fins d'étude) a modifié (positivement/négativement) votre charge de travail?	10
6. Est-ce que le logiciel dont vous disposez est devenu pour vous un instrument de travail indispensable? Sauriez-vous vous en passer? Quels sont les principaux atouts de votre logiciel?	12
7. Quels sont les limites du logiciel utilisé? S'il en est, quelles sont ses principales faiblesses?	14
8. Quant au fait de disposer d'un logiciel, conservez-vous la même motivation qu'au début?	16
9. Avec quel(s) type(s) d'élèves (ou de problématique) utilisez-vous votre logiciel?	18
10. Dans l'ensemble, qui sont les principaux bénéficiaires du logiciel dont vous disposez?	20

PAGE

11. Depuis que vous disposez d'un logiciel en orientation/ISEP, est-ce que le temps d'utilisation quant à celui-ci tend à croître? à décroître? à se stabiliser?..... 20

12. Est-ce qu'il y a, au cours de l'année, des moments où l'utilisation de votre logiciel est optimale? Quels sont les mois de l'année où cette utilisation est maximale et quelle en est la principale raison?..... 22

13. Est-ce que les élèves ont accès au terminal ou au micro-ordinateur?..... 22

14. Quant à l'intégration des différentes ressources de votre logiciel, la période de rodage a-t-elle été longue? difficile? Élaborer..... 24

15. Utilisez-vous toutes les ressources (tous les fichiers/routes) de votre logiciel ou seulement un certain pourcentage de celui-ci? De quel ordre est-il? Le cas échéant, pourquoi n'utilisez-vous pas pleinement toutes les ressources de votre logiciel?..... 24

16. D'après vous, y a-t-il des risques qu'un professionnel développe de la "dépendance" quant à l'utilisation de son logiciel? En d'autres termes, peut-il y avoir risque de surconsommation de sa part quant à l'utilisation du produit ou, à la limite, le contraire, sous-utilisation du logiciel après un certain temps?..... 26

17. Est-ce que le fait de disposer d'un outil comme votre logiciel a modidié (positivement/négativement) votre rapport relationnel avec l'élève usager?..... 26

18. Estimez-vous que le fait de remettre à l'élève un relevé écrit ait un impact significatif sur lui ou est-ce là un simple artifice? Cet atout joue-t-il un rôle important dans votre rapport avec lui?..... 28

19. Les parents ont-ils été informés qu'existait à votre école un service d'orientation/ISEP disposant de ressources informatiques? Le cas échéant, quelle est l'opinion généralement véhiculée par ces derniers?..... 30

	REPÈRES (6 répondants)	**ROSE DES VENTS** (2 répondants)
(1) **Motifs qui vous ont poussé à vous doter du logiciel dont vous disposez.**	. Intérêt pour l'informatisation (et a fortiori pour l'ISEP). . Rapidité et facilité d'accès à l'information. . Medium adapté aux jeunes (écrans, ordinateurs). . Offrir l'image d'un centre d'ISEP organisé en espérant ainsi motiver davantage les élèves en quête d'informations. . Besoins de données pertinentes et de mises à jour régulières dans le domaine de l'ISEP. . Accès à des centaines de monographies. . Projet spécial (v.g. décrocheurs). . Souci d'améliorer la qualité des services à la clientèle.	. Des motifs d'ordre pratique: le coût et la possibilité de l'adapter à ses propres besoins. . Le contenu même du logiciel (catégories de Holland et le test d'intérêts surtout) ainsi que la résultante au chapitre des professions. . Marque d'appui à un confrère proche.
(2) **Qui a pris l'initiative de faire pression auprès de la direction pour obtenir le logiciel?**	Dans tous les cas (cf. 6), l'initiative de se procurer le logiciel a été prise par les répondants. Dans trois (3) cas, les répondants avaient été approchés pour expérimenter le logiciel dans le milieu desservi. Les directions respectives ont accepté de soutenir le projet présenté et d'acheter l'équipement requis. Dans un autre cas, on a dû faire un peu de lobbing dans les corridors..., mais tous semblent avoir obtenu satisfaction à leur demande sans trop de difficulté.	Dans les deux (2) cas, l'initiative a été prise par les répondants. Dans un premier cas, on avait expérimenté le logiciel avec quelques élèves, une demande par la suite a été adressée à la direction, demande à laquelle on a accédé. Dans le second cas, après 3 ans d'attente, la direction a donné son aval pour l'achat du logiciel "ROSE DES VENTS", estimant le coût des autres logiciels en ISEP beaucoup trop onéreux.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
. Offrir un meilleur service aux étudiants. . Efficacité accrue dans la transmission d'ISEP. . Plus de disponibilité pour le counseling et la relation directe personnalisée. . Plus de disponibilité également pour intervenir auprès de ceux qui ne viennent ni au service ni à l'ordinateur... . Goût personnel pour l'expérimentation et pour la recherche. . Être à l'avant-garde dans le domaine de l'ISEP et de l'orientation. . La passivité des élèves devant les résultats obtenus aux tests d'intérêts administrés.	. Rendre l'information scolaire plus attrayante pour les jeunes. . Permettre une exploration visuelle. . Laisser une copie de l'exploration aux jeunes afin de leur permettre plus de discussions à la maison et avec les amis. . Aider l'analyse ou la prise de conscience des intérêts chez les élèves de 4e et 5e secondaire. . La location des logiciels CHOIX et REPÈRES est trop dispendieuse. . Fournir aux élèves un instrument "déclencheur" d'intérêts. . Par souci de disposer de plus d'information sur le monde des programmes, des professions.	(1) **Motifs qui vous ont poussé à vous doter du logiciel dont vous disposez.**
Dans tous les cas (cf. 4), l'initiative de se procurer le logiciel a été prise par les répondants. Un répondant a troqué l'achat de 200 exemplaires/année d'un test contre le coût annuel d'un abonnement à CHOIX. Pour les autres, l'acquisition s'est faite grâce à une démonstration du logiciel auprès des décideurs. On rapporte également qu'il a aussi fallu dans un cas, faire appel à la persuasion pour convaincre quelques résistants.	Tous (3) les répondants ont pris l'initiative de faire connaître le contenu du logiciel "FLEXI-LOGIC" à la direction de leur établissement respectif. Tous ont obtenu satisfaction à la requête soumise.	(2) **Qui a pris l'initiative de faire pression auprès de la direction pour obtenir le logiciel?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(3) **Le micro-ordinateur ou le terminal est-il dans le bureau du c.o. ou du conseiller d'ISEP?**	La plupart des répondants (5 sur 6) ne disposent pas du micro-ordinateur dans leur bureau. L'appareil a été placé (4 sur 5) dans un local contigu (où la surveillance semble possible tout en s'adonnant à du counseling) ou sur table roulante (facilitant d'emblée la mobilité du service). Dans deux (2) cas, on mentionnait que l'appareil était au laboratoire/ou au centre d'ISEP.	Dans un cas, le micro-ordinateur est dans le bureau du conseiller d'orientation, dans le second, il est dans un petit local adjacent au bureau du conseiller d'orientation.
(4) **Outre le logiciel présentement utilisé, avez-vous déjà utilisé (ou) utilisez-vous d'autres logiciels propres à l'orientation et à l'ISEP?**	Deux (2) répondants n'avaient jamais utilisé aucun autre logiciel que "REPÈRES". Par contre, trois (3) autres répondants avaient utilisé "CHOIX". Parmi ces derniers deux (2) avaient utilisé en plus de "CHOIX" d'autres logiciels conçus pour leurs besoins par des responsables locaux. Enfin, un dernier répondant rapporte (qu'en plus de "REPÈRES"), il a l'intention de se procurer prochainement le logiciel "CHOIX JUNIOR".	Les deux (2) participants répondent par la négative. Un des répondants anticipe cependant d'acheter le logiciel "FLEXI-LOGIC" au cours de la prochaine année.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Aucun des répondants (4) ne dispose du terminal dans son bureau. Il est, en général, accessible au centre d'ISEP. Ce centre est très souvent adjacent au bureau du conseiller d'orientation. Cette disposition permet à l'étudiant d'être un peu plus libre...! Dans un établissement collégial, des instructions sont affichées pour les non-initiés; des index pertinents sont également fournis.	Deux (2) des trois (3) répondants disposent du micro-ordinateur dans leur bureau.	(3) **Le micro-ordinateur ou le terminal est-il dans le bureau du c.o. ou du conseiller d'ISEP?**
Les répondants ont presque tous accès à deux logiciels. On considère que les logiciels "CHOIX" et "REPÈRES" sont des outils complémentaires par excellence. Dans un cas, on expérimente la version expérimentale de "FLEXI-LOGIC".	Aucun des répondants n'a eu recours à d'autres logiciels que "FLEXI-LOGIC". Toutefois, un des répondants songe à se procurer le logiciel "REPÈRES", sans toutefois vouloir se départir du logiciel "FLEXI-LOGIC".	(4) **Outre le logiciel présentement utilisé, avez-vous déjà utilisé (ou) utilisez-vous d'autres logiciels propres à l'orientation et à l'ISEP?**

	REPÈRES (6 répondants)	**ROSE DES VENTS** (2 répondants)
(5) **Est-ce que le fait d'utiliser un logiciel a modifié (positivement/négativement) votre charge de travail?**	Trois (3) répondants ont précisé que le fait d'utiliser "REPÈRES" n'a pas modifié leur charge de travail, mais leur façon de travailler. "C'est au niveau de la qualité de l'information qu'il y a eu amélioration": celle-ci est obtenue avec plus de rapidité et elle est par ailleurs plus précise. "On patine moins". Un autre répondant rapporte qu'il ne recourt plus à la documentation écrite, et que de plus, la présence de "REPÈRES" dans son service l'a amené à former un groupe d'élèves-représentants de classe - pour s'occuper de la gestion efficace de "REPÈRES". Enfin, deux (2) répondants déclarent que la présence du logiciel "REPÈRES" a modifié leur charge de travail. Il a occasionné un surcroît de travail (plusieurs élèves voulant bénificier de ce service). Un de ces derniers a dû étendre les heures d'accès au logiciel.	Dans un premier cas, on estime que le fait d'utiliser le logiciel "ROSE DES VENTS" augmente le nombre de rencontres avec l'élève. Dans le second, on est d'avis que le petit travail "de connaissance de soi", exigé préalablement à l'utilisation du logiciel tempère les ardeurs des étudiants. Ceci a pour effet d'éviter au second répondant une surcharge de travail.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Trois (3) répondants sont d'avis que l'utilisation d'un logiciel en ISEP/orientation n'a pas augmenté substantiellement leur charge de travail, mais que cette présence a certainement modifié leur façon de travailler, d'intervenir. Ceci a nécessité de réorganiser leur tâche. Un répondant constate une économie substantielle de temps à l'interprétation des tests en classe. En revanche, un autre répondant rapporte que l'utilisation de logiciels dans sa pratique d'intervenant (au collégial) a occasionné une augmentation sensible de sa tâche, notamment parce qu'il essaie d'intégrer de façon critique l'utilisation des logiciels mis à sa disposition.	L'acquisition du logiciel "FLEXI-LOGIC" n'a pas modifié la charge de travail d'aucun des répondants. Toutefois, il a eu une incidence sur la façon de travailler de deux répondants. La publicité faite autour du logiciel a attiré une clientèle nombreuse à la fois curieuse et intéressée. On a dû, dans ces conditions, reconsidérer les priorités établies. Un des répondants souligne au passage, que le logiciel a été pour les élèves un instrument motivant dans leur réflexion sur les intérêts.	(5) **Est-ce que le fait d'utiliser un logiciel a modifié (positivement/négativement) votre charge de travail?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(6) **Est-ce que le logiciel dont vous disposez est devenu pour vous un instrument de travail indispensable? Sauriez-vous vous en passer? Quels sont les principaux atouts de votre logiciel?**	Indispensable? Oui. Pour trois (3) répondants, "REPÈRES" est devenu un instrument de travail indispensable. L'un des répondants se demande comment il a pu, dans le passé, fonctionner sans ce logiciel. "La différence est du même ordre entre le canif et le scalpel pour le chirurgien." On aurait beaucoup de difficulté à s'en passer, d'autant plus, dit-on, que les documents publiés par différents organismes sont de plus en plus rares et de plus, distribués en quantité limitée. Indispensable? Non. À la limite, on peut toujours se passer de tout. Toutefois, on estime que ce logiciel est tout à fait utile: "il manquerait quelque chose si on n'en disposait pas". L'accès au logiciel permet aux élèves d'arriver mieux préparés à l'entrevue. "Cet instrument permet de faire du "plus"." Un répondant estime que même s'il n'avait que le fichier "monographies", ce serait déjà très utile de disposer d'un logiciel comme "REPÈRES" Atout: Instrument précieux qui permet d'obtenir les renseignements utiles et nécessaires pour répondre aux besoins des élèves et ce, grâce à une information complète, précise, à jour, rapide, facile d'accès. Il devient difficile, dit-on, de ne pas compter sur ce logiciel en ISEP, compte tenu que dans ce domaine, le MEQ, au cours des années, approvisionnait de moins en moins les intéressés.	Les deux (2) informateurs répondent que "ROSE DES VENTS" est un outil intéressant, mais qu'il n'est pas pour autant un auxiliaire indispensable. Le principal avantage de cet instrument, estime un des répondants, est de concrétiser la démarche d'orientation. Quant au second répondant, il opine que ce logiciel est un complément au counseling. Il force les étudiants à s'interroger sur les résultats reçus qui ne correspondent pas toujours, en l'occurrence, aux données qu'ils anticipaient.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Pour un des répondants, les logiciels dont il dispose sont à ce point important qu'il donnerait sa démission s'il ne bénéficiait pas de pareils instruments. Par contre, pour les autres répondants, il serait plus juste de parler d'outil très utile que d'outil indispensable. Si cet auxiliaire devait leur être retiré, on sentirait le besoin de réinventer quelque chose de semblable, parce qu'il apporte, dit-on, satisfaction à plus de 80% des étudiants.	Pour aucun des répondants, le logiciel n'est considéré comme un instrument indispensable; toutefois, il est un outil facilitant à plus d'un point de vue: . Il est simple de compréhension et d'exécution (pour le c.o. + les élèves). . Il n'a pas la prétention de fournir réponses à tout. . Il fait prendre conscience à l'élève "d'un monde élargi de l'information". . Il "pique" la curiosité des élèves, leur donne le goût de poursuivre leurs recherches, de glaner à d'autres sources. . Excellent médium en entrevue pour le c.o. et l'élève. . Son coût est raisonnable. . Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi un cours en informatique pour utiliser ce logiciel.	(6) **Est-ce que le logiciel dont vous disposez est devenu pour vous un instrument de travail indispensable? Sauriez-vous vous en passer? Quels sont les principaux atouts de votre logiciel?**

	REPÈRES (6 répondants)	**ROSE DES VENTS** (2 répondants)
(7) **Quels sont les limites du logiciel utilisé? S'il en est, quelles sont ses principales faiblesses?**	Deux (2) répondants rapportent que la route "profil" doit être utilisée avec précaution. On estime que l'élève doit être accompagné lorsqu'il emprunte cette route pour ne pas être déçu. On a suggéré à la société GRICS de fournir un cahier d'accompagnement pour l'élève. On est d'avis aussi qu'il y a trop de données psychométriques non-validées et qu'il y a également présence de tests non utilisés dans le milieu. Pour un autre répondant, la faiblesse du logiciel loge aux fichiers "Programme de formation" et "Établissement", cette remarque ne s'applique pas pour la section "marché du travail". Enfin, un dernier répondant déplore que "REPÈRES" ne soit qu'un logiciel d'information et non d'orientation, bien qu'il s'annonce comme tel. On rapporte aussi que c'est un instrument nouveau, et qu'en tant que tel, il y a place pour plusieurs petites améliorations. On se réjouit que la société GRICS soit très ouverte à toutes les suggestions d'améliorations qu'apportent les utilisateurs.	. Les "intérêts" rapporte-t-on, sont mal définis. L'élève n'arrive pas, seul, à les trouver. Il doit utiliser le test "Inventaire canadien d'intérêt professionnel". On estime que les résultats ne sont pas tellement valables. De plus, on est d'avis que les professions sont trop "précises" pour des élèves de l'ordre secondaire (ex.: administrateur, administrateur général, administrateur gouvernemental, administrateur de service postal...). L'élève du secondaire n'a pas, de par son vécu, à préciser ainsi ses choix. Cela amène, dit-on, de la confusion inutilement. . On mentionne également que le contenu du logiciel est trop dichotomique, i.e. qu'il ne distingue pas par exemple, entre deux (2) facteurs différents éloignés ou proches. De plus, il exige des candidats une bonne connaissance de soi. Notons également qu'il n'est pas toujours aisé de bien comprendre ce qui compose l'essentiel d'un facteur; la résultante est pourtant importante, dit-on, quant aux professions qui en dépendent.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
L'un ou l'autre répondant reproche au logiciel "CHOIX" les faiblesses suivantes: . "Le manque de lien (malgré E.F.*) avec les programmes de formation et peu de données sur le marché du travail". . Des améliorations pourraient être apportées dans le contenu du guide. . Impossibilité (dans la version 1986-1987) de passer de la route "exploration-analogie" à la route "précisions-comparaisons" sans recharger l'appareil. . Difficulté à négocier avec les nouveaux codes de Holland. . Nécessité de constamment accompagner l'étudiant dans sa démarche, ce qui exige beaucoup de temps de la part du conseiller.	Ce qu'on reproche au logiciel c'est de n'être qu'exploratoire (cette limite toutefois, rapporte-t-on, en fait aussi sa force, car c'est un instrument spécialisé). Il permet davantage une initiation qu'une analyse approfondie des intérêts-tel que le ferait par exemple, le logiciel "CHOIX"-. Pour une des répondantes, l'exploration est énumérative; l'élève a donc besoin de connaître la signification de plusieurs carrières. Par contre, rapporte-t-on, les liens entre "intérêts" et "carrières" sont intéressants. Enfin, on considère que les instructions ne sont pas toujours aussi explicites pour les usagers qu'elles le devraient.	(7) **Quels sont les limites du logiciel utilisé? S'il en est, quelles sont ses principales faiblesses?**

* E.F.: Établissement de formation.

	REPÈRES (6 répondants)	**ROSE DES VENTS** (2 répondants)
(8) **Quant au fait de disposer d'un logiciel, conservez-vous la même motivation qu'au début?**	Les répondants affirment tous conserver la même motivation qu'au point de départ à utiliser "REPÈRES". Pour deux d'entre eux, celle-ci s'est même accrue au gré d'une meilleure connaissance des ressources du logiciel: "Plus on le connaît, plus on l'aime, on s'en sert toujours de façon plus intelligente et plus rapide". Enfin, rapporte un autre, "on n'a pas le choix de conserver la même motivation, tout nous pousse à nous en servir: le programme, les élèves, etc.".	Dans un cas, on répond par la négative, car on connaît maintenant mieux les limites. Quant au second répondant, il estime que l'instrument est important, qu'il constitue un bon déclencheur, d'autant plus que les étudiants, dit-il, aiment travailler à l'ordinateur.

CHOIX (5 répondants)	**FLEXI-LOGIC** (3 répondants)	
Tous les répondants ont conservé la même motivation, voire qu'elle s'est accrue au gré de l'expérience. C'est aussi développé, chez un répondant, un sens critique plus manifeste.	Une première répondante souligne que sa motivation à utiliser le logiciel FLEXILOGIC a diminué; (à noter cependant que la répondante a quitté l'école où elle disposait du logiciel FLEXI-LOGIC). Pour une seconde répondante, la motivation éprouvée n'est rapportée ni plus grande ni moins grande qu'au début. Enfin, la troisième répondante souligne que sa motivation s'est accrue.	(8) **Quant au fait de disposer d'un logiciel, conservez-vous la même motivation qu'au début?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(9) **Avec quel(s) type(s) d'élèves (ou de problématique) utilisez-vous votre logiciel?**	On utilise le logiciel surtout avec les étudiants du 2e cycle du secondaire. Toutefois, les élèves du 1er cycle, par le biais du cours ECC, découvrent également, dit-on, les qualités du logiciel. Un répondant rapporte aussi que le secteur "Éducation aux adultes" de sa commission scolaire tire profit également du logiciel. Outre cette clientèle, on relèvera qu'on utilise "REPÈRES" avec les élèves indécis quant à leur choix de carrière ou encore avec les plus motivés dans leur recherche d'information et d'orientation. Ce sont eux, dit l'un, qui reviennent le plus souvent. Le logiciel est particulièrement utile pour les élèves du professionnel qui veulent aller faire une spécialisation plus poussée, pour ceux qui recherchent de l'information sur des professions pour lesquelles on dispose de peu ou pas de documentation ou encore pour ceux qui veulent poursuivre une formation professionnelle offerte dans d'autres commissions scolaires. Certains élèves consulteront le logiciel pour vérifier un renseignement précis ex.: moyenne de salaire d'une profession, ou encore pour vérifier l'adéquation entre ses qualités personnelles et le profil recherché pour une profession donnée. Enfin, rapportons qu'on a remarqué au Cégep de Shawinigan, que ce sont les étudiants en science qui viennent le plus souvent consulter "REPÈRES". Les étudiants en lettre tireraient peut-être davantage profit de cette consultation, mais ces derniers sont de moins grands usagers.	. Dans un établissement, on utilise "ROSE DES VENTS" avec les élèves de 5e secondaire car ces derniers sont en mesure de faire preuve de plus de logique et sont donc davantage capables de négocier les différents paramètres du programme. . Dans le second établissement, on utilise "ROSE DES VENTS", tant au secondaire qu'au collégial, avec les élèves les plus intéressés. Les finissants de ces deux (2) ordres d'enseignement ont priorité. . Le logiciel est rapporté comme particulièrement intéressant pour les élèves qui se disent "mêlés", ou qui manquent d'information sur les professions, ou encore qui aimeraient voir accru le nombre de professions qui leur conviennent.

CHOIX (5 répondants)	**FLEXI-LOGIC** (3 répondants)	
Le logiciel apparaît tout indiqué pour quiconque: - veut faire de l'auto-évaluation; - veut confirmer ses choix d'orientation; - veut investir du temps dans sa démarche d'orientation (bonne démarche = 5 à 7 heures); - veut voir "plus clair", est dérouté quant aux choix de carrière à poser. Un répondant rapporte, d'autre part, qu'il utilise "CHOIX" avec tous les élèves de 5e secondaire-ce qui tient lieu pour eux de cours ECC -. Le logiciel est, par ailleurs, à la disposition de tous les élèves de 4e secondaire qui en font la demande. Il est également accessible à tous les étudiants du collégial qui réclament une confirmation de leur orientation ou qui sont complètement "désorientés". Enfin, on rapporte qu'au Cégep François Xavier Garneau, l'utilisation des logiciels se fait sur une base très libre. Aucune clientèle n'est a priori interpellée.	On utilise le logiciel, en l'occurrence: - avec toutes les élèves de 5e secondaire car il sert d'instrument d'information professionnelle dans le cadre d'un cours d'ECC; - avec les élèves qui veulent explorer, dans une démarche d'orientation, leurs possibilités; - avec les élèves qui connaissent leur choix de carrière, mais qui veulent néanmoins voir où leurs intérêts les guident. A priori, le logiciel peut être utilisé avec tout type de clientèle. Pour l'un, il permettra la précision d'un choix, pour l'autre, l'amorce d'une démarche d'orientation plus structurée. Chaque usager, en somme, profitera des ressources du logiciel au gré de ses besoins.	(9) **Avec quel(s) type(s) d'élèves (ou de problématique) utilisez-vous votre logiciel?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(10) **Dans l'ensemble, qui sont les principaux bénéficiaires du logiciel dont vous disposez?**	Surtout les élèves du 2e cycle, mais plus particulièrement les élèves de 5e secondaire. En tirent également grand profit, les élèves en démarche d'orientation (avec un c.o.) et ceux qui ponctuellement, désirent une information précise.	Selon le type d'établissement desservi, on rapporte que les principaux bénéficiaires sont les élèves de 5e secondaire ou lorsque l'établissement a une double clientèle, on rapporte que les étudiants du collégial sont les plus grands usagers. La situation devrait éventuellement s'améliorer, dit-on, au profit des étudiants de 5e secondaire.
(11) **Depuis que vous disposez de votre logiciel, qu'en est-il du temps d'utilisation?**	Pour la plupart des répondants le temps d'utilisation du logiciel "REPÈRES" tend à croître. Plus il y a de publicité sur l'instrument, plus la clientèle augmente. Dans un cas, on précise que lors de l'acquisition du logiciel, il y avait, de la part des élèves, utilisation massive du logiciel, mais depuis, on remarque une utilisation plus modérée.	Un premier répondant soutient que l'évaluation du logiciel ne peut pour le moment être faite, le temps d'utilisation n'ayant pas été suffisamment long. Quant au second répondant, celui-ci rapporte que la demande a été très forte au moment de la publicité de l'événement, mais que depuis la clientèle a diminué en raison de problèmes liés à l'utilisation du logiciel. On estime par ailleurs, que demandes et clientèle sont des facteurs conditionnés par la promotion faite autour de l'instrument.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Dans deux (2) établissements, on relève que sont davantage les étudiants de 5e secondaire qui bénéficient du logiciel "CHOIX". Dans un autre, où on offre et le collégial et le secondaire, ce sont surtout les étudiants du collégial qui tirent profit du logiciel. (Ces derniers ont l'avantage d'avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes que les élèves de l'ordre secondaire). Enfin, au Cégep François Xavier Garneau, ce sont les étudiants et voire même les adultes qui ont accès au logiciel. Ce service est même offert à toute la collectivité. N'est-ce pas avec les impôts des citoyens que les logiciels sont développés...!	De toute apparence, ce sont les élèves de 5e secondaire qui sont les principaux bénéficiaires du logiciel. Une répondante fait remarquer, au passage, que ce sont les élèves les plus intéressés par l'ordinateur qui sont, par ailleurs, les plus motivés à amorcer une démarche en orientation. Une autre répondante a aussi observé qu'au terme d'une démarche via l'utilisation du logiciel, les élèves semblaient davantage ressentir le besoin de se connaître et de prendre en main leur démarche d'orientation.	(10) **Dans l'ensemble, qui sont les principaux bénéficiaires du logiciel dont vous disposez?**
Pour trois (3) répondants sur quatre (4), le temps d'utilisation tend à croître. Le quatrième répondant impute à ses conditions de travail le fait que le nombre d'usagers ait décru.	Dans un cas, on rapporte que le temps d'utilisation tend à se stabiliser, dans un autre, de toute apparence, il tend à croître. La troisième répondante ne peut se prononcer sur cette question, ayant changé de lieu de travail.	(11) **Depuis que vous disposez de votre logiciel, qu'en est-il du temps d'utilisation?**

	REPÈRES (6 répondants)	**ROSE DES VENTS** (2 répondants)
(12) **Est-ce qu'il y a, au cours de l'année, des moments où l'utilisation du logiciel est optimale?**	De façon générale, la période maximale d'utilisation de "REPÈRES" s'étend d'octobre à février, et ce, en raison du fait que les étudiants de 5e secondaire doivent adresser au SRAM leur demande d'admission au plus tard le 1er mars. (Dans une école, où l'acquisition du logiciel était récente (7 mois), l'utilisation était telle qu'on a dû imposer un "ticket modérateur" aux étudiants: 0,30$ par monographie).	La période qui s'étend de septembre à janvier semble la plus propice à l'utilisation du logiciel. Celle-ci correspond naturellement à la période des demandes d'admission pour l'entrée au CÉGEP. Les élèves de 4e secondaire peuvent, pour leur part, davantage bénéficier du logiciel de mars à mai - en recourant notamment aussi aux tests du Centre de Main d'Oeuvre et RIASEC -.
(13) **Est-ce que les élèves ont accès au terminal ou au micro-ordinateur?**	Au secondaire, tous les répondants rapportent que les élèves ont accès aux micro-ordinateurs, mais seulement s'il y a présence d'un adulte. Au secteur au collégial, aucune supervision des étudiants n'est nécessaire. On donne toutefois un court entrainement à l'étudiant usager.	Les élèves ont accès au terminal s'ils font preuve de suffisamment d'autonomie. (Ils ne semblent pas trop gênés par la partie du logiciel qui a trait à l'information scolaire). Il va sans dire qu'on accompagne les élèves lors de la première utilisation.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Trois (3) répondants rapportent qu'on constate une utilisation maximale d'octobre à février en raison certes de la période d'inscriptions au CÉGEP. Dans ce dernier milieu, par contre, il n'y a apparemment aucune période particulière de pointe. Toutefois il n'y a qu'un ordinateur (et non 3 tel que souhaité) à la disposition des cégepiens et celui-ci est en tout temps occupé.	Les réponses varient: pour l'une, les mois de janvier à mars sont les plus achalandés; pour l'autre, l'utilisation optimale du logiciel est observée de septembre en décembre. Enfin, pour une dernière répondante, l'hiver et le printemps sont les saisons où on observe le plus grand nombre d'usagers.	(12) **Est-ce qu'il y a, au cours de l'année, des moments où l'utilisation du logiciel est optimale?**
Tous les étudiants, rapporte-t-on ont accès au micro-ordinateur, il faut cependant accompagner pendant 60 min. à 120 min. les élèves du secondaire. Il faut disposer d'appareils pouvant faire preuve de grande rapidité, sinon cet accompagnement peut s'avérer fastidieux pour le conseiller.	Deux (2) répondantes rapportent que les élèves ont accès au micro-ordinateur au moment des entrevues individuelles. Ils sont donc sous surveillance. Quant à la troisième répondante, elle souligne que, dans les conditions où elle est soumise, les élèves ont très peu accès au(x) micro-ordinateur(s) en raison d'une grille horaire restreinte (disponibilité des locaux? des responsables?)	(13) **Est-ce que les élèves ont accès au terminal ou au micro-ordinateur?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(14) **La période d'intégration des ressources de votre logiciel a-t-elle été longue? difficile?**	Tous les répondants affirment que la période de rodage ne fut ni difficile ni longue (environ 3 semaines) pour être très à l'aise. Toutefois, ce sont les problèmes techniques qui peuvent être ennuyeux: v.g. code d'accès, entrée du programme, verrouillage des items, appareils particuliers (cf. COMTERM-MAX). Un répondant précise que la maîtrise de l'interrogation par profil a été plus longue. (On constatera qu'il ne faut pas donner trop de critères, car de nombreuses professions sont alors éliminées).	Un presier répondant rapporte que l'apprentissage quant à l'utilisation du logiciel a été aisé. Après quelques heures, aucun problème n'était à signaler. Le second usager rapporte lui aussi quelques problèmes de parcours au début; on estime que ceux-ci sont sans doute dûs soit à des explications insuffisantes ou encore à un manque d'expérience avec un medium comme l'ordinateur.
(15) **Utiliser-vous à 100% les ressources de votre logiciel?**	Tous les répondants semblent exploiter au mieux tous les fichiers du logiciel, sauf que certains fichiers semblent plus "populaires" tel celui des monographies. C'est le fichier "PROFIL" qui semble le moins utilisé, car, d'une part, il revient à l'élève de fournir les données requises et d'autre part, ce fichier appelle à être utilisé avec discernement si on veut qu'un nombre suffisant de professions soit retenu.	Un usager rapporte n'utiliser que 4 critères sur 12 (les autres n'apportent rien, dit-on, à la démarche d'orientation ou s'avèrent dépassés (ex.: débouchés)). Le second usager utilise, pour sa part, tous les fichiers. Il aimerait cependant que les informations concernant les définitions de tâches ainsi que les conditions d'admission au collégial soient complétées. Tel que développé jusqu'à présent, le logiciel serait davantage adéquat pour l'ordre secondaire que pour les ordres collégial et universitaire.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
La formation donnée par le firme CSG est rapportée par les trois (3) répondants de l'ordre secondaire, comme des plus valables. Celle-ci permet d'utiliser intelligemment le logiciel "CHOIX". Il faut néanmoins, souligne un répondant, une période d'un an pour assimiler totalement dans la pratique les connaissances acquises.	Tous les répondants sont unanimes à dire que la période de rodage de l'instrument a été très courte et que les modalités d'utilisation du logiciel "FLEXI-LOGIC" sont très faciles à comprendre.	(14) **La période d'intégration des ressources de votre logiciel a-t-elle été longue? difficile?**
Les répondants rapportent qu'ils utilisent au maximum les ressources du logiciel "CHOIX". Cependant, on précisera que la route "exploration" est de beaucoup la plus utilisée. Ainsi, un répondant soulignera qu'il utilise la route "exploration" à 90%, la route "analogie" à 5% et la route "précision et comparaison" à 5%. Il avancera également que les renseignements fournis dans cette dernière route sont peu complets et que de plus, la présentation est peu intéressante pour les élèves. Pour un autre répondant, la route "précision" est inutile car elle n'ajoute que la définition aux caractéristiques émises "aux comparaisons".	Deux (2) répondants sur trois (3) rapportent utiliser toutes les ressources du logiciel. Quant à la troisième, elle utilise surtout les fichiers "option", "projet" et "valeur". Le fichier "orientation 2" est sous-utilisé, car on estime qu'il ne peut pas vraiment susciter l'intérêt des élèves de 5e secondaire. On présume que les élèves du 1er cycle du secondaire seraient davantage intéressés par le contenu de ce fichier.	(15) **Utilisez-vous à 100% les ressources de votre logiciel?**

	REPÈRES (6 répondants)	**ROSE DES VENTS** (2 répondants)
(16) **Y a-t-il risque de "dépendance" quant au logiciel ou au contraire de sous-utilisation après un certain temps?**	Aucun des répondants n'estime probable ce risque de "dépendance". Deux répondants rapportent, par ailleurs, qu'une sous-utilisation éventuelle est davantage un problème plausible compte tenu, en partie, du manque de ressources humaines en orientation. Si tel devait être le cas, il serait d'autre part facile de pallier cette situation en faisant un peu plus de publicité auprès des élèves. Enfin, un répondant rapporte que pour lui, là où il y a danger réel, c'est chez l'élève qui attache une valeur absolue et néglige la consultation auprès d'un conseiller.	Un premier répondant estime qu'il peut y avoir vraisemblablement risque de surconsommation-notamment chez les "mordus de l'informatique -". Quant à ceux qui ne seraient pas de ce nombre, on présume que le danger est moins réel. Ils pourraient cependant n'y voir, après un an ou deux d'utilisation, que les inconvénients. Le second répondant souligne, pour sa part, que les dangers de sous-utilisation sont peut-être plus probants en raison d'une certaine routine à l'usage.
(17) **Le fait de disposer d'un logiciel, cela a-t-il modifié (+/-) votre rapport relationnel avec l'élève usager?**	Cinq (5) répondants sur six (6) considèrent que l'utilisation d'un logiciel comme "REPÈRES" a favorisé certains changements. Ainsi, dit-on, le fait de recourir à cet outil à un effet chez l'élève, de stimulation et de satisfaction à l'égard du service rendu. Il augmente chez ces derniers, rapporte un autre, leur crédibilité et leur confiance. Plusieurs élèves ne seraient sans doute pas venus consulter le responsable si ce logiciel n'avait pas été à leur disposition. C'est le "plus" qu'on apporte qui améliore positivement le rapport. Il permet d'approfondir la demande d'orientation de l'élève.	Un répondant ne peut se prononcer pour le moment sur cette question, quant au second, il estime qu'il faut d'abord établir une bonne relation avec l'élève et c'est par la suite seulement qu'on peut recourir à un instrument comme un logiciel.

CHOIX (5 répondants)	**FLEXI-LOGIC** (3 répondants)	
Aucun des répondants ne craint la "dépendance". Utilisés intelligemment, les logiciels rendent de grands services, mais ils ne remplaceront jamais un être humain.	Aucun risque de "dépendance" anticipé avec le logiciel "FLEXI-LOGIC". L'information est restreinte (spécialisée). La sous-utilisation devient davantage un risque lorsque le micro-ordinateur est difficile d'accès, l'horaire non accommodant, etc.	(16) **Y a-t-il risque de "dépendance" quant au logiciel ou au contraire de sous-utilisation après un certain temps?**
Trois (3) répondants seulement se sont prononcés sur cette question. Ceux-ci sont d'avis que le fait de disposer d'un logiciel, en l'occurrence, "CHOIX" améliore la relation conseiller-élève, car ce premier interagit avec plus de clairvoyance. L'utilisation du logiciel occasionne chez l'élève des réactions, celles-ci donnent au conseiller la chance d'exercer un counseling plus éclairé. Pour un autre, c'est le fait de disposer d'un médium concret (tel également un test) qui conditionne positivement la relation élève-conseiller.	Deux (2) répondants estiment qu'un logiciel ne remplacera jamais le counseling nécessaire pour un bon cheminement d'orientation. Par contre, pour la troisième répondante, le médium que constitue le logiciel facilite grandement l'évaluation de l'entrevue. Il amène l'élève à verbaliser davantage, à réfléchir sur son vécu, le force à articuler ses intérêts, ses valeurs, à prendre le recul par rapport à lui-même et à se projeter dans son devenir.	(17) **Le fait de disposer d'un logiciel, cela a-t-il modifié (+/-) votre rapport relationnel avec l'élève usager?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(18) **Remettre à l'élève un relevé écrit a-t-il un impact significatif sur lui?**	Cinq (5) répondants sur six (6) estiment que le fait de remettre un relevé écrit est un atout important, car l'élève, dit-on, est content de recevoir un document qu'il peut relire au besoin, annoter, conserver. De plus, le fait de disposer d'une monographie écrite peut favoriser, chez l'élève, une discussion de contenu avec ses parents, ses amis et qui plus est, cet apport peut aussi contribuer, estime un répondant, à créer une certaine complicité entre l'élève et l'intervenant. Ce rapport écrit aide à inspirer confiance... Enfin, un dernier répondant est d'avis que cet apport n'ajoute à peu près rien à la relation qui s'établit avec l'élève. Il n'est pas toujours pertinent et utile, estime-t-il, de remettre à l'élève un relevé écrit. Toutefois, celui-ci s'avère utile lorsqu'il s'agit de monographies et qui plus est, lorsqu'elles s'inscrivent dans un processus d'orientation.	On rapporte, dans un cas, que la moitié seulement des élèves désirent obtenir le relevé écrit de leur démarche. Les autres, dit-on, n'en voient pas l'utilité. Toutefois, le second répondant rapporte, pour sa part, que l'élève est fort intéressé à apporter le produit de son travail et ce, dit-il, même quand il n'arrive pas à cerner les professions auxquelles il pense à partir des données sélectionnées... Le fait de disposer d'un document lui permet de reconsidérer certains choix émis.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Tous les répondants s'accordent à dire que les élèves sont a priori contents d'avoir un imprimé en mains, mais en tirent-ils plein bénéfice? Là est la question. Un répondant estime que 30% des élèves s'en servent de façon intelligente et, en l'occurrence, comme instrument de départ d'une recherche. On a constaté également que des élèves soulignaient des données du rapport. Ce qui est fort bien. Mais c'est avec les élèves qui n'auraient pas fait ce travail d'analyse qu'il faudrait échanger. Enfin, on fait remarqué que sans cet imprimé les élèves seraient incapables de se souvenir des choix posés dans leur démarche.	Une première répondante rapporte que les élèves aiment beaucoup recevoir un relevé écrit - pour s'y référer à l'occasion - mais on ne croit pas que celui-ci ait un impact très significatif. Toutefois, disposer d'un relevé écrit permet à l'élève, fait remarquer une deuxième participante, de poursuivre sa démarche vers d'autres sources, d'échanger avec ses parents et amis. Quant à la dernière répondante, elle estime qu'il est important de laisser un relevé écrit aux jeunes. Même sans ce médium, elle laisse toujours à l'élève des notes de la rencontre.	(18) **Remettre à l'élève un relevé écrit a-t-il un impact significatif sur lui?**

	REPÈRES (6 répondants)	ROSE DES VENTS (2 répondants)
(19) **Les parents sont-ils informés du service offert et quelle est leur opinion à ce sujet?**	Lorsque les parents sont peu informés de l'existence d'un logiciel comme "REPÈRES", on observe, il va de soi, peu de réactions de leur part. Toutefois, rapporte-on, dans une école, lors de la rencontre avec les parents pour la remise des bulletins, deux (2) ordinateurs ont été installés. Une démonstration du logiciel a été faite, les parents se sont montrés très intéressés et impressionnés. Un répondant est d'avis qu'il faudrait faire connaître l'existence de "REPÈRES" aux parents et même, de mettre cet outil à leur disposition. Et qui sait, dit-il, on pourrait peut être penser à utiliser un programme pour adultes comme AREF ("REPÈRES" adapté aux adultes).	Un article est paru dans les journaux locaux, mais aucun commentaire n'a été entendu de la part des parents, rapporte le premier répondant. Quant au second, il précise que les parents des élèves de 5e secondaire ont été informés de l'existence du logiciel "ROSE DES VENTS", mais que cette nouvelle a suscité peu de réactions. Il faut dire cependant, souligne le répondant, que l'instrument avait été très peu exploité au moment de cette publicité.

CHOIX (5 répondants)	FLEXI-LOGIC (3 répondants)	
Dans un cas, on rapporte que l'API et le C.O. ont rencontré le comité de parents de l'école. Celui-ci s'est montré très favorable à l'exploitation du logiciel dans l'établissement. Dans un second cas, les parents du C.A. et de l'Association de parents ont été informés de l'existence de logiciels au service d'orientation. Aucune demande de démonstration, aucun appel téléphonique de la part de ces parents en... 3 ans. Dans un troisième et dernier cas, l'information de l'existence du logiciel "CHOIX" a été transmise dans le journal de l'Association des parents.	Dans un cas, on n'avait pas encore officiellement informé les parents de la présence du logiciel "FLEXI-LOGIC" à l'école. Dans un autre, on ne connaissait pas l'opinion des parents en regard de la présence du logiciel utilisé, l'information que ces derniers ont pu recevoir n'a pu être émise que par leur(s) enfant(s). Enfin, on rapporte dans le dernier cas, qu'aucune publicité n'a été faite concernant le logiciel "FLEXI-LOGIC", les parents d'autre part, étant, dans cet établissement, beaucoup plus préoccupés par la fermeture de l'école que par toute autre considération.	(19) **Les parents sont-ils informés du service offert et quelle est leur opinion à ce sujet?**